

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
MONTMURAT - Commune

Procès verbal

Réunion du Conseil Municipal

8 avril 2025

Le mardi 08 avril 2025 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 25 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de Gilbert DOMERGUE.

Secrétaire de la séance : Michel LATAPIE

Présents : Gilbert DOMERGUE, Michel LATAPIE, Bernard BOUTARIC, Sylvie FAU-RATTIER, Denis CAHORS, Pierre COUTTIN, Valérie IMBERT, Sébastien LAVAURS, Daniel LEVEAU, Armelle MASCOU

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2025
- Budget : vote des taux d'imposition 2025, vote du budget primitif Commune, Vote du budget primitif Lotissement
- Emprunts : délibérations lignes de trésorerie, délibérations emprunt à court termes
- Questions diverses : démonstration des pompiers le 3 juin, fête du village

1 - approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2025

Après lecture le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

2 - Budget

- **Délibération votant les taux de la fiscalité directe locale pour l'année**

M le Maire précise que la fixation des taux d'imposition pour l'année 2025 vise à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires. Au regard des informations communiquées, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	8.34%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	34.51%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	51.08%

- **Vote des budgets primitifs 2025 Commune et Lotissement**

Le conseil municipal,

Vu les projets de budgets primitifs 2025 Commune et Lotissement

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité les budgets primitifs Commune et Lotissement arrêtés comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Budget Commune:

Dépenses et recettes de fonctionnement : 294 995.32 €

Dépenses et recettes d'investissement: 900 001.16 €

Budget Lotissement :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 319 985.18 €

Dépenses et recettes d'investissement : 319 975.18 €

3 - Emprunts

Ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Centre France

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité DECIDE d'accepter la proposition de ligne de trésorerie soumise par le Crédit Agricole Centre-France pour un montant de 67 000.00€ selon les conditions suivantes :

- Euribor 3M ou Ester + marge à 0.750 % et une commission d'engagement fixée à 0.20% du montant choisi. Le paiement des intérêts est Trimestriel à terme échu pour une durée de 12 mois.

Financement auprès du Crédit Agricole

Le Conseil Municipal pour faire face au différé d'encaissement de ces subventions a souscrit en date du 04 juillet 2024 auprès de la Caisse de Crédit Agricole un prêt court terme permettant de constituer une avance de trésorerie de 190 000 € à taux fixe 3.84%

Le chantier ayant pris du retard, et n'ayant eu besoin de débloquer les fonds dans les délais impartis, une nouvelle sollicitation a été faite auprès du Crédit Agricole.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- **DECIDE** de souscrire un prêt court terme qui annule et remplace le précédent Court Terme, permettant de constituer une avance de trésorerie de 190 000 € émis aux conditions suivantes :

- Taux fixe 2.56%
- Durée 1 an
- Prélèvement in fine du Capital et intérêts
- Frais de dossier de 285 €

4 - Questions Diverses

Demande de subvention au titre des amendes de police 2025

Le conseil municipal valide le projet de sécurisation de la zone du Puech visant à faciliter le stationnement des véhicules de secours incendie aux alentours de l'usine Glassolution Saint Gobain par l'aménagement de deux plateformes de stationnement poids-lourds et l'installation de poteau incendie et CHARGE Monsieur le maire dé dépose une demande de subvention au titre des amendes de polices selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT
Aménagement de deux zones de stationnement poids-	6 575.00	Subvention Amendes de polices 2025	1 644.00

lourd avec Poteau d'incendie pour services de secours		Fonds propres	4 931.00
Total dépenses	6 575.00	total recettes	6 575.00

- **Démonstration des pompiers au sein de l'usine Glassolution**

Monsieur le maire informe le conseil qu'une démonstration sera effectuée par les pompiers sur le site de l'usine glassolution le Mardi 3 juin 2025. Le conseil décide d'organiser une apéritif-dinatoire pour clôturer la journée.

Au terme des discussions la séance est levée à 21h00.

Gilbert DOMERGUE
Président de séance

Michel LATAPIE
Secrétaire de séance